



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE CROATIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE ZAGREB

N° 5 – Novembre 2022

Focus: Mission du Conseiller agricole

Dans le cadre d'une visite de 4 jours, le Conseiller agricole basé à Rome, Jean-Pascal Fayolle, a échangé avec le ministère de l'agriculture, la Chambre d'agriculture et l'agence des paiements croates à propos des défis auxquels sont confrontés les agriculteurs. Il a également visité l'Institut des cultures méditerranéennes à Split.

Plusieurs pistes de coopération ont été identifiées, notamment dans la formation agricole, l'organisation de la gestion des terres et surtout une présentation de l'expérience française en matière d'organisation coopérative et les exemples de bonnes pratiques des agriculteurs français.

Des visites de terrain a également été organisées avec des filiales françaises du secteur, Axéral et Lactalis, ainsi qu'une rencontre avec le plus grand groupe de distribution et agroalimentaire croate, Fortenova.

LE CHIFFRE À RETENIR

700 M€

2nde tranche du PNRR

1 Taxation des superprofits

Le ministre des Finances croate, Marko Primorac, a présenté, le 17 novembre, la proposition de loi sur la taxation des superprofits des entreprises. Ce projet prévoit que les entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 40 M€ en 2022 et dont les bénéfices excèdent 20% de la moyenne des 4 dernières années (2018 et 2021) doivent

verser une contribution temporaire fixée à 33% des bénéfices. Le projet de loi a été soumis à consultation publique jusqu'au 1er décembre avant un vote au Parlement avant la fin de l'année. La taxe sera perçue en 2023 et couvre tous les secteurs d'activité. Selon les simulations, plus de 200 entreprises ont été identifiées, générant des recettes d'environ 264 M€.

2 Plan d'économie d'énergie

Le Plan d'économie d'énergie de la Croatie se limite à des recommandations pour réduire la consommation d'énergie uniquement sur une base volontaire et principalement axées sur l'efficacité énergétique. Ce sujet fait également l'objet d'un Plan d'action national pour la période 2022-2024 publié en août dernier, doté d'un budget de 1,4 Md €. Les économies d'énergie générées par le plan se limiteront au maximum à 2,9 % d'économie par rapport à l'année de référence, 2020.

3 Demande de déboursement de la 2nde tranche du PNRR

La deuxième demande de paiement de la Croatie s'élève à 700 M€ de subvention, ce qui représente un total reçu de 2,2 Mds€, soit 40 % du volume du PNRR. Cette demande, basée sur le respect de 25 cibles et jalons relatifs à 16 réformes et 9 investissements, a déjà reçu une évaluation positive de la Commission le 10 novembre. Le projet de déboursement pourrait être approuvé définitivement d'ici fin novembre.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international